



Fiche de mission Bénévole

Le Délégué régional

Il est le représentant officiel de l'association VMF dans la région auprès des interlocuteurs publics et privés ; il anime et accompagne les Délégués départementaux de la région.

Missions du délégué régional :

Animation du réseau des Délégués départementaux

- Contribue activement au recrutement des Délégués départementaux de sa région en adéquation avec le processus de recrutement,
- Accompagne les Délégués départementaux dans leurs missions (rendez-vous réguliers).

Liaison entre le siège et les délégations départementales

- Relaie et met en œuvre la stratégie définie par le Conseil d'administration, Analyse avec le Secrétariat général l'évolution des délégations de sa région.

Relations avec les instances régionales

- Est l'interlocuteur privilégié des VMF auprès des interlocuteurs publics et privés régionaux (DRAC, délégué Fondation du patrimoine, etc).
- Met son réseau au service de l'Association et le développe,
- Participe aux Commissions patrimoine de sa région : CRPA, CESER
- Participe aux manifestations publiques de sa région (en lien avec le patrimoine).

Compétences techniques :

- Bonne connaissance de la région concernée,
- Bonne connaissance de l'Association et de ses missions,
- Expérience confirmée d'animation d'équipe,
- Maîtrise des outils informatiques.

Compétences personnelles :

- Intérêt fort pour le patrimoine,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Esprit de réseau et d'ouverture.